



**12^e Assemblée des Etats Parties
à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la
production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur
destruction**

Déclaration prononcée par la délégation suisse

Unité d'appui à l'application de la Convention

Genève, 6 décembre 2012

Monsieur le Président,

L'Unité d'appui à l'application de la Convention (*Implementation Support Unit, ISU*) est un instrument essentiel dans la mise en œuvre de la Convention. Elle a été chargée par les Etats parties de mener à bien une série de tâches et s'acquitte de son mandat de manière professionnelle et efficace. Je souhaiterais la remercier pour le rapport 2012 qu'elle a rédigé sur ses activités, son fonctionnement et ses finances et salue son plan de travail et de budget pour l'année 2013.

En ce qui concerne le financement de l'ISU, permettez-moi de formuler les quelques remarques suivantes :

La Suisse tient à rappeler que lors de la 11^e Assemblée des Etats parties, ces derniers ont déclaré vouloir continuer à renforcer l'architecture soutenant la mise en œuvre de la Convention.

Dans ce contexte, nous estimons que la situation financière actuelle de l'ISU reste préoccupante. Alors qu'elle remplit le mandat qui lui a été confié à la satisfaction de tous, la mobilisation des ressources est toujours aussi précaire. Certes, les contributions ont été suffisantes cette année afin d'équilibrer le budget de l'ISU. Mais rien ne permet de garantir que cette situation se répétera l'année prochaine et que l'ISU ne sera pas à nouveau confrontée à un déficit, comme cela fut le cas en 2011.

La Suisse reste l'un des principaux donateurs de l'ISU et du CIDHG. En tant que tel, elle tient à ce que ces deux organes disposent de personnel qualifié et d'une direction compétente. Outre des contributions en nature d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs, la Suisse a également effectué une contribution financière volontaire cette année.

A ce titre, nous aimerions saluer les Etats parties, notamment les pays affectés par les mines et les pays en voie de développement, qui ont versé des contributions cette année ou se sont engagés à le faire en 2013.

Nous appelons tous les Etats parties en position de le faire à envisager de soutenir financièrement l'ISU, ceci s'appliquant en particulier aux Etats n'ayant pas agi en ce sens ces dernières années. Ils répondraient ainsi aux appels répétés de la présidence de renforcer cet outil important pour l'application de la Convention.

Nous sommes également disposés à discuter des approches envisageables pour améliorer le système actuel des contributions volontaires et restons persuadés qu'il faudra poursuivre, à un moment opportun, les discussions en vue de l'élaboration d'un modèle de financement plus durable et plus équitable.

Je vous remercie.